

BAC PRO Conseil Vente en Animalerie - Formation en apprentissage gratuite et rémunérée

► 1^{ère} et Terminale

Durée :
2 ans

OBJECTIFS

- Participer aux objectifs commerciaux et en assurer la réalisation
- Gérer techniquement le rayon
- Préparer, effectuer et contrôler la vente d'animaux et de produits
- Connaître la réglementation en vigueur

DÉBOUCHÉS

- La poursuite d'études
Accès aux concours de niveau IV
Après étude de dossier scolaire, entrée en BTSa, BTS, IUT, faculté
- L'insertion professionnelle
Vendeur conseil en animalerie ; Chef de rayon
Responsable technique d'une équipe de vendeurs
Commercial en vente d'animaux ou en produits relatifs à l'animalerie
- Les structures
Animaleries et/ou jardineries ; Circuits spécialisés animaleries

FORMATION

- 1/2 en entreprise (27 semaines)
Animalerie et/ou jardineries ; Circuits spécialisés animaleries
- 1/2 en formation (20 semaines)
50 % matières générales
Français, Anglais, Espagnol, Maths, EPS,
Education socioculturelle, Hist-Géo, Biochimie, Informatique
50 % matières professionnelles
Technique de Vente, Gestion commerciale, Biologie animale,
Sciences Physiques, Techniques animalières
- 5 semaines de congés payés

MOYENS

- Alternance : 1 semaine d'entreprise / 1 semaine de formation

MODE D'ÉVALUATION ^{18/20}

- Contrôle continu en cours de Formation CCF (50% de la validation finale)
- Suivi individuel de la formation
- Projets individuels et collectifs d'action avec le milieu professionnel

Notre réseau de professionnels vous attend !



UFA «LE DRUET»

Enseignement catholique sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture
62116 BUCQUOY • T. 03 21 59 33 50 • F. 03 21 59 84 58
bucquoy@cneap.fr • www.le-druet.fr



Accessibilité à la formation :



=
Certificat de capacité
à la commercialisation d'animaux
d'espèces domestiques et non-domestiques